

---

# Médisup

---

# Terminale

---

**Paris V Descartes** Necker - Cochin

**Paris VI Sorbonne** Pitié - St-Antoine

**Paris VII Diderot** Bichat - Lariboisière

**Versailles Saint-Quentin** Paris IdF Ouest

**Paris-Sud XI** Châtenay - Orsay

**Paris-Est XII** Créteil - Torcy

**Paris-Nord XIII** Bobigny

**Préparation à la 1<sup>ère</sup> année des études de Santé**  
**Portail Santé - Licences à Mineure Santé**

---

## Stages d'anticipation

Médisup  
Établissement d'Enseignement  
Supérieur Privé

16, rue de la Cerisaie  
75004 Paris  
Tél: 01 48 04 90 50  
www.medisup.com



2019 | 2020

---

**Médecine**

---

**Dentaire**

---

**Pharmacie**

---

**Sage-femme**

---

**Kinésithérapie**

---

# La prépa de référence aux études de Santé

## La réforme des études de Santé pour la rentrée 2020-2021

Les évolutions qui seront mises en place vont offrir la possibilité au plus grand nombre de tenter d'accéder aux études de Santé par la diversification des voies d'accès et la modification des méthodes d'évaluation (admissibilité puis oral).

La disparition du *numerus clausus* ne doit pas s'interpréter comme une dérégulation des professions médicales, la sélectivité des épreuves sera maintenue au niveau actuel puisque le nombre de places offertes n'augmentera pas en corrélation avec le nombre de candidats.

### Non-redoublement

L'interdiction du redoublement ne signifie pas que les étudiants n'auront qu'une seule chance. La deuxième tentative, offrant un nombre limité de places, se fera via une deuxième année de licence suivant des modalités qui restent à définir. Au final, tous les étudiants étant traités de la même manière, les chances seront les mêmes qu'actuellement d'intégrer les études de Santé.

## Médisup adapte son offre aux évolutions des études de Santé

Médisup, établissement d'enseignement supérieur privé, est le leader de la préparation aux concours de Santé depuis plus de 20 ans. Cette expérience permet à Médisup de s'adapter immédiatement aux évolutions pédagogiques des programmes et aux modalités d'évaluation.

La qualité de la préparation de Médisup repose sur :

- une équipe pédagogique experte, constituée d'enseignants universitaires expérimentés et dirigée par un Professeur Agrégé ;
- des fiches de cours pour chaque matière et chaque cycle ;
- une banque d'exercices et de QCM reprenant les annales ;
- un accompagnement individuel de l'étudiant par un référent d'année supérieure ayant lui-même réussi le concours.

## Les résultats de Médisup dans les Facultés parisiennes

	Taux de réussite
Étudiants des Facultés de Paris	28%
<b>Étudiants ayant suivi des enseignements de Médisup</b>	
Préparation intensive annuelle seule	<b>44%</b>
Stage de pré-rentrée + Préparation intensive annuelle	<b>52%</b>
Stage d'anticipation en Terminale + Stage de pré-rentrée + Préparation intensive annuelle	<b>70%</b>

# Anticiper : la clé de la réussite

## ■ Pourquoi anticiper la 1<sup>ère</sup> année des études de Santé ?

À partir de la rentrée 2020-2021, différentes voies permettront d'accéder à la 2<sup>ème</sup> année des études de Santé :

- une majeure de Santé : proche de la PACES ;
- des licences avec une mineure de Santé : pour les étudiants dont le choix professionnel n'est pas encore définitivement arrêté ou des profils non scientifiques.

La nature profonde de la sélection ne change pas : les modalités évoluent et conduisent à une adaptation de la sélectivité qui sera équivalente pour toutes les voies.

Le taux de réussite des candidats restera au niveau actuel. La qualité de la préparation et de l'encadrement seront déterminants pour la réussite de l'étudiant.

## ■ Les objectifs des stages d'anticipation

Les stages d'anticipation permettent une préparation en amont pour prendre une avance significative sur le programme de 1<sup>ère</sup> année des études de Santé et les autres candidats. Les séances sont conçues par des professeurs expérimentés et spécialistes des épreuves des études de Santé.

L'organisation et le rythme de ces stages assurent une continuité tout au long de l'année de Terminale en vue de l'assimilation par anticipation des cours de la 1<sup>ère</sup> année de Santé, tout en restant parfaitement compatible avec la préparation du baccalauréat dans les meilleures conditions.

## ■ Préparation anticipée Intégrale

Les stages d'anticipation continus et de vacances sont complémentaires et permettent une préparation renforcée.

Pour vous accompagner au mieux dans l'anticipation de la 1<sup>ère</sup> année de Médecine qui est dense et sélective, Médisup propose la Préparation anticipée Intégrale. Elle permet un accompagnement complet pour maximiser vos chances de réussite.

## ■ Stages d'anticipation de vacances

Les stages de vacances sont organisés sur une semaine, à raison de 4 heures de cours par jour, et se concluent par un concours blanc planifié quelques semaines après la formation. Le programme de chaque semaine de stage est indépendant et complémentaire.

Ces stages permettent d'acquérir de solides bases sur des enseignements volumineux et denses que sont la Biologie cellulaire, l'Embryologie, l'Histologie et l'Anatomie.

Les enseignements sont dispensés en présentiel par les enseignants ou sous forme de vidéo-cours interactifs animés par un moniteur ayant l'expérience de la sélection dans les études de Santé.

## ■ Stages d'anticipation continus PCS

Les stages continus se déroulent un samedi sur deux pendant l'année scolaire, de mi-novembre à début mai. Ce rythme permet une assimilation progressive des connaissances et raisonnements à maîtriser en Physique, Chimie et Statistiques.

Ces stages présentent un double objectif :

- approfondir les acquis du lycée en Sciences Physiques et Statistiques en les abordant à travers des questions spécifiques du concours de Médecine, dans des contextes médicaux concrets ;
- anticiper les chapitres-clés et acquérir dès la Terminale les méthodes et les outils de raisonnement indispensables pour la réussite aux épreuves de ces matières sélectives, nécessitant une réflexion et des étapes de calcul poussées.

# Organisation des stages d'anticipation

## Préparation anticipée Intégrale de 140 heures

### ■ Stage continu PCS Expert : Physique, Chimie et Statistiques

Un samedi après-midi sur deux de mi-novembre à début mai ;  
40 heures d'enseignement, 9 examens blancs et 3 séances personnelles encadrées ;  
Une plateforme en ligne dédiée : QCM d'entraînement entre deux séances.

### ■ Stages de vacances de la Toussaint, d'hiver, de printemps et post-bac : Anatomie, Biologie cellulaire, Histologie et Embryologie

4 stages durant les vacances scolaires ;  
80 heures d'enseignement et 8 examens blancs.

**Tarif : 3 160 €**

ou

## Stages d'anticipation de vacances

**Matières enseignées :** Anatomie, Biologie cellulaire, Embryologie et Histologie.

### Stage de la Toussaint de 22 heures

Organisé sur 5 demi-journées du 21 au 25 octobre 2019

**Tarif : 590 €**

### Stage d'hiver de 22 heures

Organisé sur 5 demi-journées du 17 au 21 février 2020

**Tarif : 590 €**

### Stage de printemps de 22 heures

Organisé sur 5 demi-journées du 14 au 17 avril 2020

**Tarif : 590 €**

### Stage post-bac de 22 heures

Organisé sur 5 demi-journées du 24 au 30 juin 2020\*

**Tarif : 590 €**

## Stages d'anticipation continus PCS

**Matières enseignées :** Physique, Chimie et Statistiques.

**Organisation :** les samedis après-midi une semaine sur deux.

### Stage PCS Expert de 52 heures

Organisé sur 13 samedis après-midi de mi-novembre à début mai.

**Dates :** les 16 et 30 novembre, le 14 décembre, les 11 et 25 janvier, les 1<sup>er</sup> et 29 février, les 14 et 28 mars et le 25 avril\*

Examens blancs : le 4 janvier, le 7 mars et le 16 mai\*

**Tarif : 1360 €**

ou

### Stage PCS Essentiel de 36 heures

Organisé sur 9 samedis après-midi de janvier à début mai.

**Dates :** les 11 et 25 janvier, les 1<sup>er</sup> et 29 février, les 14 et 28 mars et le 25 avril\*

Examens blancs : le 7 mars et le 16 mai\*

**Tarif : 970 €**

\*Les programmes seront immédiatement adaptés aux évolutions liées à la réforme et les dates sont susceptibles d'être modifiées.

# Modalités d'inscription

## Conditions générales

Pour s'inscrire, il convient de retourner, soit par La Poste, soit directement au secrétariat :

- le bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé avec 2 photos d'identité récentes ;
- le règlement des frais de scolarité ;
- la photocopie des trois derniers bulletins de notes en votre possession.

Le règlement des stages peut s'effectuer par chèque ou prélèvements en 6 échéances : le 1<sup>er</sup> octobre pour le stage des vacances de la Toussaint, le 1<sup>er</sup> novembre et le 1<sup>er</sup> janvier pour le stage continu de Physique - Chimie - Statistiques, le 1<sup>er</sup> février pour le stage des vacances d'hiver, le 1<sup>er</sup> avril pour le stage des vacances de printemps et le 1<sup>er</sup> juin pour le stage post-bac. Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre de Médisup.

Le nombre de places étant limité, Médisup ne peut garantir toutes les inscriptions.

L'annulation du stage d'anticipation est possible si elle est effectuée par lettre recommandée avec AR et prend effet huit jours suivant la réception de la lettre recommandée (le cachet de La Poste faisant foi). La somme remboursée est calculée au prorata des cours restants à effectuer, minorée d'une somme de 95 Euros (la minoration ne s'applique pas si l'annulation se produit moins de 15 jours après l'inscription).

L'organisation pédagogique des séances présentée dans la brochure est non contractuelle et sera librement adaptée par l'établissement en fonction des éventuelles évolutions des programmes. Le volume global des séances sera conservé pour chaque stage en cas de modification de l'offre pédagogique.

Articles L. 444-8 et R. 444-24 du code de l'éducation :  
À peine de nullité, le contrat d'inscription ne peut être signé qu'au terme d'un délai de huit jours après sa réception. Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Le présent contrat est réservé, dans le cadre d'enseignements dispensés pendant les vacances scolaires, à des élèves fréquentant, pendant l'année scolaire, un établissement d'enseignement sur place.

## Propriété intellectuelle

Le contenu des documents pédagogiques remis aux étudiants inscrits à Médisup est protégé par le droit d'auteur au sens des articles L. 122-4 et L. 335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La copie, ou la diffusion de tout ou partie de celui-ci, sous quelque forme que ce soit, est interdite sauf accord écrit préalable de Médisup.

L'étudiant inscrit reconnaît qu'il n'a aucun droit de propriété sur le contenu des documents remis.

À ce titre, l'étudiant n'a aucun droit même partiellement de copier sur n'importe quel support, prêter, échanger ou céder les documents fournis. Toute reproduction et plus généralement toute exploitation des documents remis aux étudiants, quel qu'en soit le support et la destination, sont interdites. Le non-respect de ces stipulations est passible de sanctions pénales.

## Données à caractère personnel

Les données collectées et traitées par Médisup sont celles que l'utilisateur transmet volontairement en remplissant le formulaire d'inscription. Ces données sont traitées par l'établissement pour le seul besoin de la préparation au concours. Elles ne sont pas communiquées à des tiers. Leur stricte confidentialité est garantie et ne saurait être levée qu'en application de la loi dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire.

L'établissement attache une importance toute particulière à la sécurité des données et met en œuvre toutes mesures appropriées aux fins de limiter les risques de perte, détérioration ou mauvaise utilisation de celles-ci.

Les données sont stockées chez l'hébergeur de la base de données de l'établissement et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques.

Tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant en adressant une demande par e-mail à [contact@medisup.com](mailto:contact@medisup.com) ou par courrier à l'adresse suivante : Médisup secrétariat, 16 rue de la Ceresaie, 75004 Paris.

# Le choix de la Faculté

## Comment se déroulent les affectations ?

La procédure d'admission en Première Année des Études de Santé se fait via la procédure Parcoursup sur laquelle le vœu Portail Santé doit être renseigné et les Facultés sélectionnées. Les affectations sont ensuite faites indépendamment pour chacune des Facultés d'Île-de-France sous réserve de leurs capacités d'accueil. En fonction de leur classement dans chaque Faculté, dont les critères peuvent varier, les étudiants sont directement affectés ou bien placés sur liste d'attente car certains étudiants peuvent être acceptés simultanément par plusieurs Facultés. Les affectations via Parcoursup se sont déroulées de début mai à fin juillet 2018, date à laquelle l'ensemble des étudiants qui avaient demandé à être affectés en PACES en Île-de-France ont obtenu satisfaction.

## Est-on certain d'obtenir une place en 1<sup>ère</sup> année des études de Santé dans la Faculté de son choix ?

Pour les affectations en PACES de la rentrée 2018, tous les étudiants d'Île-de-France qui avaient souhaité s'inscrire en PACES ont reçu une réponse positive, qu'il s'agisse d'étudiants néo-bacheliers, d'étudiants issus d'une Année Préparatoire aux études Supérieures (APES0 pour préparer le concours de PACES) ou d'étudiants en réorientation ayant déjà effectué une année universitaire dans une autre filière. La capacité globale d'accueil des Facultés en PACES n'ayant pas été atteinte, certains étudiants issus d'académies de province ont aussi été acceptés dans les Facultés d'Île-de-France.

La plupart des étudiants ont obtenu leur vœu préférentiel. Néanmoins certaines Facultés plus demandées par les élèves de Terminale (notamment Paris VI et Paris XII Créteil) ont satisfait la plupart des demandes mais pas la totalité de celles-ci. Cela s'explique en partie par le fait que le système Parcoursup ne permet plus les permutations entre étudiants.

## Que signifie la fin du redoublement de la 1<sup>ère</sup> année des études de Santé ?

La réforme des études de Santé va amener les Facultés à n'offrir plus qu'une unique chance d'accès direct en 2<sup>ème</sup> année d'études de Santé à partir du Portail Santé, la 1<sup>ère</sup> année des études de Santé.

L'étudiant ne peut plus redoubler la 1<sup>ère</sup> année des études de Santé mais ses chances d'être reçu au concours sont deux fois plus grandes que dans une 1<sup>ère</sup> année de Médecine classique (type PACES) avec redoublement.

Les étudiants conserveront une seconde chance sur dossier et oral dans le cadre d'une 2<sup>ème</sup> année de licence universitaire. Cette 2<sup>ème</sup> chance représente 30% environ des places disponibles.

La fin du redoublement en 1<sup>ère</sup> année ne signifie donc pas un accroissement de la difficulté mais une évolution du mode de sélection puisqu'il y aura toujours globalement autant de places pour un nombre équivalent d'étudiants au départ.

## Quelles sont les caractéristiques des différentes Facultés ?

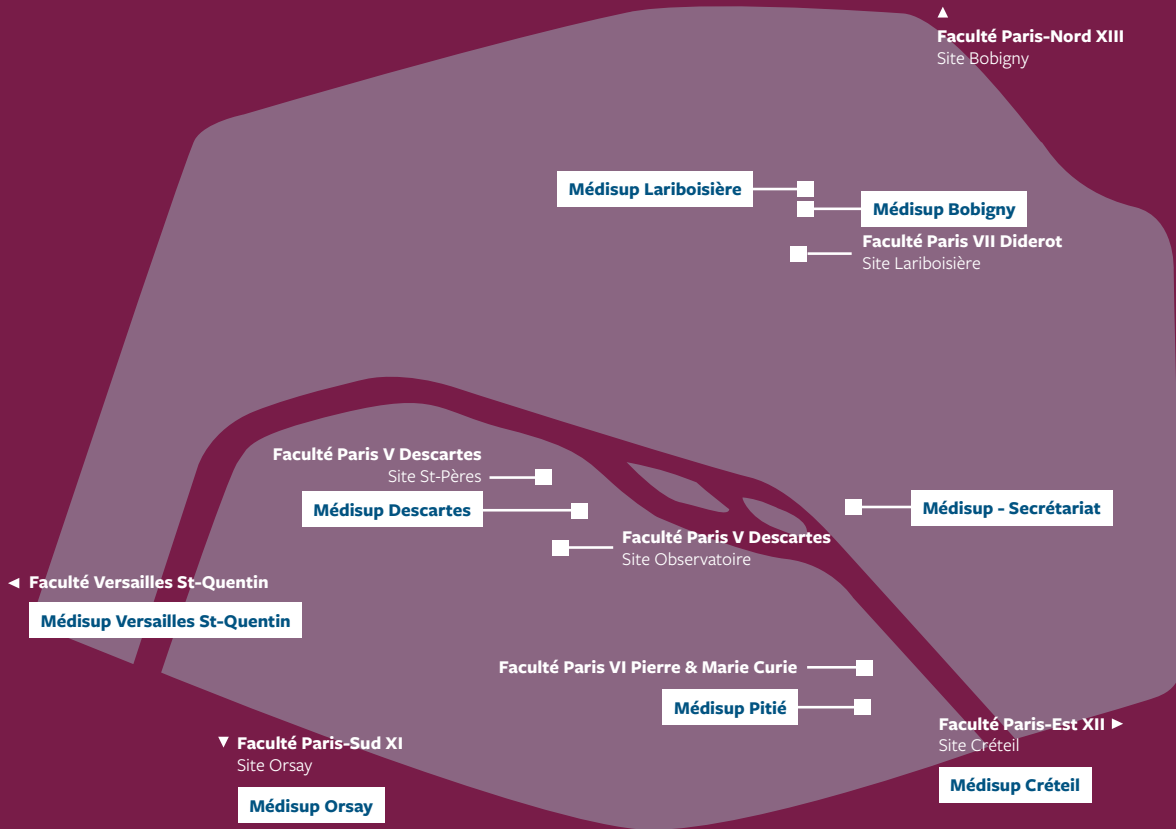
Pour l'Université Paris V Descartes (Necker - Cochin), les épreuves ont la réputation d'être difficiles. Cela est dû au fait qu'elles ont une orientation très scientifique. Les Universités Paris VI Sorbonne (Pitié - St-Antoine) et Paris VII Diderot (Bichat - Lariboisière) ont un enseignement à l'interface des disciplines scientifiques et médicales. La difficulté moyenne des deux Facultés est comparable.

Les Universités Paris-Sud XI (Châtenay - Orsay) et Versailles Saint-Quentin requièrent un profil scientifique avec des épreuves de physique et biophysique sélectives et une épreuve de SSH (Santé, Société, Humanité) qui l'est moins. Pour l'Université Paris-Est XII (Créteil - Torcy), la principale difficulté est liée à la nécessité d'assimiler et de mémoriser des cours très volumineux. Pour l'Université Paris-Nord XIII (Bobigny), les matières enseignées sont orientées vers les sciences biologiques, médicales et humaines.

# Secrétariat et Inscriptions :

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

16, rue de la Cerisaie  
75004 Paris  
Tél: 01 48 04 90 50  
www.medisup.com



## Lieux des cours

### Faculté Paris V Descartes (Necker - Cochin)

Centre Médisup Paris V  
13 passage Dauphine - 75006 Paris  
(M° Odéon, Saint-Germain-des-Prés)

### Faculté Paris VI Pierre & Marie Curie

Centre Médisup Paris VI  
123 rue Jeanne d'Arc - 75013 Paris  
(M° Saint-Marcel)

### Faculté Paris VII Diderot (Lariboisière)

Centre Médisup Lariboisière  
206 rue La Fayette - 75010 Paris  
(M° Gare de l'Est / Louis Blanc)

### Faculté Paris-Sud XI (Orsay)

Centre Médisup Orsay  
8 allée Louis-Clément Faller - 91400 Orsay  
(RER Orsay-Ville)

### Faculté Paris-Est XII (Créteil)

Centre Médisup Créteil  
2 rue Antoine Étex - 94000 Créteil  
(M° Créteil l'Échat)

### Faculté Paris-Nord XIII (Bobigny)

Centre Médisup Bobigny  
206 rue La Fayette - 75010 Paris  
(M° Gare de l'Est / Louis Blanc)

### Faculté Versailles Saint-Quentin

Centre Médisup Versailles Saint-Quentin  
4 avenue de la Gare  
78180 Montigny-Le-Bretonneux  
(RER Saint-Quentin-en-Yvelines)